

des habitants de nos pays envers certains hommes, qui s'affublent de ce titre de sorciers, existe encore aujourd'hui, et ces exploiters de la crédulité publique, qui se disent revêtus d'un pouvoir surnaturel, font parfois des victimes parmi les esprits faibles et les gens trop crédules.

Le seigneur baron paraissait de moins en moins dans Chazay, aussi les habitants se détachaient-ils de ce seigneur qui n'était plus un père pour eux, et les fermiers généraux de l'abbé avaient toutes les peines du monde à faire rentrer rentes, cens et servis. Souvent l'habitant était cité devant la cour de Lyon où de graves sentences étaient obligées d'intervenir (11) contre lui.

Le capitaine châtelain avait également bien des difficultés à faire exécuter les corvées qu'exigerait la défense de la ville (12). On alléguait les lourdes charges qui pesaient sur chaque famille par suite de la famine qui ravagea le Lyonnais en 1573, et un procès intenté au prêtre prébendier de la chapelle de Notre-Dame nous apprend que ce bénéficiaire n'ayant pu payer le servis dû au seigneur, vit saisir les revenus de sa chapelle par le fermier général (13).

Vespasien Gribaldi disparaît en 1579, le bénéfice d'Ainay resta vacant jusqu'en 1582, et le roi en toucha les revenus jusqu'à ce que le nouveau titulaire, Louis de La Chambre, fût installé.

Ce fut pendant les guerres désastreuses de la fin du xvi^e siècle que furent cachées les pièces d'or qui ont été découvertes, en janvier 1888, dans le bois de Civrieux, par

(11) Arch. du Rhône. Ainay. H. 4280, fol. 36.

(12) Arch. du Rhône. Ainay. H. 4280, fol. 36.

(13) Arch. du Rhône. Ainay. H. 4280, fol. 37. *Revue du Lyonnais*, 1873, t. XV.